

Réunion CSNDG 24 et 25 Février 2018 PARIS BERCY

Membres présents :

- Maxime BEAUGRAND
- Corinne CORNU
- Loic COSNUAU
- Robert COTTET-GAYDON
- Lydie FERREY
- Pascal GIRARDOT
- Eric LE MERCIER
- Elisabeth RAFIN

En alternance :

- Amaury DRUESNE, représentant de l'AFEDG
- Roxane PETETIN, représentante de l'AFEDG
- Marien DE LA ASCUNCION, représentant de l'AFEDG

Excusés :

- Rodolphe VERMEULEN

Invités :

- Catherine GLAISE Conseillère Technique des Sports de Glace
- Barbara PITON Représentante de la DTN en charge de la CSNDG

POINT SUR LES LICENCES ET RELATIONS AVEC LA FFSG Loic COSNUAU

Point sur les licences :

Nous constatons une importante baisse du nombre de licenciés : 4365 contre 4921 en fin de saison l'année dernière.

L'explication se trouve principalement par la disparition de certains clubs dont notamment Cholet, Besançon.....

Le LGP a également procédé à un rééquilibrage de son nombre de licenciés entre la Danse et le Patinage Artistique.

Les Clubs les plus importants sont :

Lyon GP	292 licenciés
Viry	226 licenciés
Clermont	220 licenciés
Epinal	207 licenciés
Brest	203 licenciés
Le Havre	191 licenciés
Belfort	183 licenciés
Fontenay	179 licenciés

Relations avec la FFSG

Les présidents de CSN étaient invités aux JO. Seul le déplacement était à la charge des participants. Loïc COSNUAU n'a pu se rendre en Corée du Sud.

Assemblée Générale Extraordinaire

Le souhait est que les Présidents de CSN soient directement intégrés au BE. Ils ne seraient plus élus mais nommés par le Président de la FFSG.

Didier GAILHAGUET souhaite avoir une équipe choisie sur un programme commun avec une interaction entre les différentes disciplines.

Sport pour Tous disparaîtrait avec une place de plus pour les ligues.

L'Assemblée Générale extraordinaire est prévue le 31 Mars.

ELABORATION CALENDRIER 2018/2019

Ce Calendrier est établi en fonction d'une répartition Nord Sud et suivant les priorités établies par la Communication n° 247.

ZONES	TDF 1A	TDF 1B	TDF 2A	TDF 2B	TDF 3A	TDF 3B	TDF 4A	TDF 4B	BMC+INT C	France SOLOS	INTER REGIONS SOLOS
DATES	24/25 11 2018	8/9 12 2018	12/13 01 2019	19/20 01 2019	02/03 02 2019	16/17 02 2019	02/03 03 2019	9/10 03 2019	22/23/23 03 2019	12/13/14 04 2019	20/21 04 2019
ZONE CENTRE NORD-choix							FONTENAY SOUS BOIS			VIRY CHATILLON	
ZONE NORD OUEST-choix		ROUEN									BREST
ZONE EST - choix			EPINAL		DIJON						
ZONE SUD OUEST choix				BORDEAUX		TOULOUSE TSG					
ZONE SUD EST-choix	VILLARD DE LANS							LYON LGP	SAINTE GERVAISE		

Par rapport à la candidature du LSG pour l'organisation d'une compétition, la FFSG a demandé par écrit à la CSNDG d'appliquer la même politique que celle qu'elle applique. Le LSG n'est donc pas autorisé à organiser une compétition.

Summer Cup : Morzine aurait candidaté mais aucune décision n'est prise à ce jour par la DTN.

Les Masters et l'Autumn Cup restent inchangés par rapport à la saison précédente. A l'Autumn Cup, les benjamins devront faire les 2 danses imposées.

Il n'y a pas d'information pour les Elites.

Il n'y a actuellement pas de candidature d'un Club de Danse pour l'organisation des Championnats de France Juniors 2019.

Il serait souhaitable que tous les couples de danse soient regroupés au sein d'un même Championnat de France mais le volume horaire actuel des compétitions ne le permet pas et le souhait de la FFSG est de regrouper les différentes disciplines.

POINT SUR LES TACHES EN COURS OU A FAIRE, SUR LES DIFFICULTES RENCONTREES

Tâches en cours ou à faire

Les comptes rendus AG + Autumn Cup sont en retard. Il serait souhaitable que leur publication intervienne dans un délai de 15 Jours.

Eric LE MERCIER insiste pour que l'ensemble des membres de la CSNDG réponde lorsqu'une question est posée.

Les classements pour les sélections aux différentes finales sont répartis entre Robert (TDF) et Corinne (TIR).

Pascal s'occupe du Ranking des couples.

Il reste à faire également la validation des médailles sur l'international (Pascal).

Robert fait remarquer que beaucoup de couples sont « en retard » de médailles. Attention en cas de séparation du couple. L'AFEDG fera un rappel auprès des entraîneurs en ce sens.

Sur le site de la CSNDG les résultats des différentes compétitions internationales ne sont pas en ligne. Il est demandé à ce que soit fourni le lien des compétitions en question au Webmestre de la CSNDG (relais par AFEDG).

Il faut préciser que pour les musiques le format MP3 est généralisé aux finales. Une Communication va être publiée dans la semaine.

Difficultés rencontrées

Concernant les compétitions internationales, les entraîneurs demandent, dans un souci financier, à ce que la participation des couples français soit rapidement confirmée et pas quelques jours avant la Compétition comme cela s'est produit cette saison.

Robert rencontre des difficultés concernant les musiques du fait de la succession des compétitions.

L'envoi en même temps que les inscriptions n'est pas adapté.

Une semaine avant la compétition semblerait être le bon format.

Pour les Championnats de France, il serait souhaitable que des Streaming soient prévus. L'idée est lancée et est à l'étude. Une tentative sera faite pour les BMC à Limoges (Loïc fera le point).

Le constat est fait que la discipline solo perd sa vocation à faire du couple. Déviance de l'esprit de la Danse sur Glace. Profondeur des carres et puissance sont privilégiés au détriment de la tenue nécessaire au patinage en couple.

Réflexion de Catherine GLAISE: les couples restent très en retard sur certains éléments. Est-ce que jusqu'à minimales on ne pourrait pas enlever des séries d'imposées et rajouter des éléments techniques ? Une réflexion pourrait être mise en place par la future CSNDG.

La CSNDG demande à ce que le PND soit précisé

Championnats de France Juniors

Le nombre de participants est très fluctuant, Loïc COSNUAU propose que le montant des inscriptions soit directement versé à la CSNDG et que d'office la CSNDG verse l'équivalent de 20 inscriptions en plus des 2500 euros prévus ce qui représentera un budget de 4100 euros pour le club organisateur.

Musiques

Le problème des déductions de Musiques se pose dans de nombreux rapports de JA sur les compétitions.

Le choix des musiques n'est pas aisé pour certaines danses imposées. Ce sont les mêmes règles que les règles ISU qui s'appliquent. Le Tempo doit être respecté ainsi que le rythme et le style.

Ce sont surtout les marches qui posent problèmes

Sur certaines compétitions des déductions ont été appliquées par certains Jury et pas par d'autres occasionnant une incompréhension des entraîneurs.

Le fait qu'il y ait désormais 2 Jury distincts sur chaque compétition aggrave le problème.

On pourrait proposer que la note d'interprétation soit baissée à 1 lorsque le style n'est pas respecté.

Il s'agit de la première année où l'ouverture se fait pour les solos. Il est normal qu'il y ait quelques problèmes.

Les entraîneurs demandent à ce que les choses soient précisées avant les Championnats de France.

Les choses étant trop sujettes à interprétation, la restriction musique ne sera plus appliquée pour les Championnats de France.

En cas de non-respect du caractère de la Danse, c'est la note d'interprétation qui sera Impactée.

Une communication sera éditée rapidement.

Il serait bien que les entraîneurs bénéficient d'une formation de Spécialiste sans toutefois d'obligation d'officier et en dehors des formations faites par la CNSDG.

Composition des panels de juges des catégories non ISU

Panel à 3

La motivation de cette décision est comprise.

En fonction de l'expérience des juges, il peut toutefois y avoir un impact direct sur les classements.

Le souhait est de mélanger le plus possible les panels. C'est ce qui a été fait sur la saison.

Il n'est pas possible de revenir à 5 juges du fait du manque de juges.

L'analyse du SICAP montre un nombre de déviants inférieur à la saison dernière.

Pour information, l'Artistique continue de juger à 5.

L'association des entraîneurs demande s'il est possible pour les France Solos d'avoir un panel à 5 juges.

BILAN FINANCIER

Les formations ayant été moins nombreuses cette année, la totalité du budget n'a pas été utilisée. L'étalement sur 3 exercices de l'importante dépense de 6.667 € pour l'achat de matériel informatique n'est donc plus nécessaire.

Budget au 31/12/2017 - CSNDG

BUDGET INITIAL

25 000,00

ENGAGEMENTS - DEPENSES au 31/12/2017

DESIGNATION	
Compétitions	11 140,00
Réunions CSNDG et AG	4 481,50
Achat matériel	8 172,94
Séminaire CNOA CROA	925,00
Formation Spécialistes techniques et Contrôleurs techniques	1 359,31
Stage Vaujany 10/2017	1 280,00
Achat Pins et Carnets classement	1 232,77
frais généraux	2 528,63
	31 120,15

RECETTES au 31/12/2017

DESIGNATION	
Ventes boutique CSNDG Pins et Médailles	3 488,00
Ventes boutique CSNDG Carnets	344,00
Location du matériel CSNDG	1 680,00
Pénalités Clubs	1 200,00
	6 712,00

Solde au 31/12/2017

591,85

SYNTHESE 2017 - CSNDG

BUDGET INITIAL 25 000,00 25 000,00 25 000,00 25 000,00 25 000,00 25 000,00 25 000,00 25 000,00 37000,00

ENGAGEMENTS - DEPENSES au 31/12/2016

DESIGNATION	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Compétitions	11 140,00	10 500,00	12 025,82	15 655,20	12 248,12	11 126,44	9 396,19	12 720,63
Séminaires juges, formations ...	2 284,31	9 771,95	10 905,14	7 245,32	7 982,02	7 409,77	7 317,99	9 224,97
Réunions CSNDG	4 481,50	5 603,95	6 300,33	7 814,89	5 517,59	4 399,00	4 538,02	6 313,66
Frais Généraux	2 528,63	1 914,95	2 028,85	2 831,11	1 393,30	1 988,19	1 573,95	1 112,79
Achat de Matériel	8 172,94	2 923,50	3 332,75	686,89	896,00	3 126,57	3 215,48	0,00
Achat insignes, carnets d'aptitude	1 232,77	3 534,46	238,00	0,00	3 521,40	3 500,00	3 500,00	0,00
Réglul. Sur Exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	844,00	0,00
Stage	1 280,00	1 210,00	3 918,21	1 718,40	1 212,40	0,00	0,00	0,00
	31 120,15	35 458,81	38 749,10	35 951,81	32 770,83	31 549,97	30 385,63	41 393,05

RECETTES au 31/12/2016

DESIGNATION	Prévisionnel 2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Boutique	3 832,00	4 961,00	6 650,50	7 742,00	3 352,00	4 735,00	5 298,50	3 698,50
Pénalités Clubs	1 200,00	1 140,00	1 380,00	1 320,00	660,00	600,00	600,00	1 840,00
Inscriptions stage		1 280,00	4 020,00					
Location matériel informatique CSNDG	1 680,00	1 470,00	1 680,00	2 100,00	2 230,00	1 650,00	450,00	0,00
	6 712,00	8 851,00	13 730,50	11 162,00	6 242,00	6 985,00	6 348,50	5 538,50

SOLDE BUDGET AU 31/12 591,85 -1 607,81 -18,60 210,19 -1 528,83 435,03 962,87 1 145,45

POINT SUR LA PREPARATION DE L'AG

La CSNDG ne procédera pas à de grandes modifications réglementaires.

Il serait souhaitable qu'un programme soit présenté par le(s) candidats à la Présidence de la CSNDG.

POINT SUR LES ADULTES (Elisabeth RAFIN)

Première compétition le 27 janvier à Toulouse : 14 clubs présents ; environ 60 engagements uniquement en danse sur glace. Très bonne organisation et bon déroulement. Un grand merci au club et à sa présidente Françoise Sanchez. Occasion pour moi de faire le point avec les officiels d'arbitrage et de compétition ainsi qu'avec le club organisateur.

Inscriptions : nouveau document mis en place permet de clarifier les niveaux et catégories sans problème. Il reste encore quelques clubs qui laissent les patineurs s'inscrire par eux-mêmes ou qui envoient les documents remplis manuellement (notamment les feuilles d'éléments techniques) qui sont quasi illisibles. Mais cela reste tout de même marginal.

Il reste toujours un souci de communication clubs/adultes pour la transmission des informations ; certains adultes étant un peu des « électrons libres » au sein des groupes de patineurs.

Il est préférable d'envoyer directement au responsable DATA les fiches des programmes libres et les fiches musique et que cela ne transite pas par le club pour plus d'efficacité. (le notifier sur l'annonce. Francis MULLER qui est finalement à chaque fois présent sur les compétitions adultes et peut aisément remplir cette fonction, me l'a signalé.

Contrôle des licences : il faudra pouvoir accéder au site de la CSNDG pour vérifier les licences compétitions car quelques patineurs ne l'avaient pas en leur possession.

Référent adultes par club : il faut un seul référent par club et non des inscriptions patineurs / déjà demandé mais... toujours quelques électrons libres...

Compétition :

Niveaux / catégories : quelques patineurs étaient très nettement au-dessus du niveau de la catégorie dans laquelle ils étaient engagés : le choix de la catégorie doit être revu pour les prochaines rencontres.

Danses Imposées : les juges suggèrent d'inclure dans le règlement de la saison prochaine le choix de la musique pour l'une des danses à partir de prébronze.

Interprétation danse : la part d'interprétation chorégraphique en rapport avec la musique n'est pas assez mise en valeur en matière de notation. Du coup, pour les adultes qui sont sensé présenter leur esprit créatif, cela n'est pas valorisé. Seule la technique prime. C'est dommage car on retombe dans des programmes qui pourraient être exécutés sur n'importe quelle musique et le mot « interprétation » n'a plus de sens.

Danse Imposée Foxtrot et nombre de séries : selon la décision de l'ISU, seules 3 séries sur les 4 sont demandées pour les adultes ; les juges s'inquiètent de la différence de notation entre les 2 danses exécutées et demandent s'il ne faudrait pas noter sur une autre base.

Réponse CSNDG : soit remettre les 4 séries (mais difficile pour les adultes) soit laisser comme ça ; pour ma part, les patineurs sont habitués à avoir une note inférieure sur ces danses-là.

Prochaine compétition : dimanche 13 mai à Fontenay. Annonce en cours d'élaboration. J'attends les documents pour mise en ligne.